

# BULLETIN

DU

# Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX  
N° 6.015 - NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine  
de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

Le prochain Bulletin  
paraîtra le 20 Novembre

Ristourne pour les livraisons  
de Sulfate d'Ammoniaque

Nous prévenons ceux de nos syndiqués  
qui n'ont pas encore touché leur ristourne,  
qu'ils aient à en réclamer le montant à  
l'Agent du Syndicat qui leur a livré le  
Sulfate d'Ammoniaque.

## LA SITUATION Les Engrais

Les fabricants de superphosphate ont  
décidé de maintenir les prix actuels jus-  
qu'à fin novembre. Il est même possible  
que cette mesure aille jusqu'à la fin de  
l'année.

En tous cas la question est peu intéres-  
sante pour notre région à cette époque de  
l'année qui est une véritable période de  
mort saison pour les engrais en général  
dans l'Ouest.

Le nitrate de soude est l'engrais qui  
prend la première ligne dans l'ordre des  
achats. Son emploi dès février-mars né-  
cessite des approvisionnements dès le  
mois de décembre. Nous ne savons trop  
si cette fois la culture se décidera de  
bonne heure à procéder à ses achats. La  
situation est assez obscure au point de  
vue de l'avenir des prix.

Si d'un côté la hausse des frets du  
Chili par vapeurs, occasionnée par la  
persistance de la grève des mineurs an-  
glais, détermine une hausse du nitrate de  
soude, dans ses prix coût-assurance-fret,  
par contre ces prix étant toujours établis  
en livre anglaise, et celle-ci ayant très  
sensiblement baissé depuis quelques se-  
maines, il s'en suit une réduction assez  
sensible du prix transformé en francs.  
Nous ne pouvons donc, avec deux situa-  
tions qui peuvent se contrebalancer d'une  
façon très différente, préjuger ce que les  
cours vont devenir. Nous espérons tou-  
tefois les voir plutôt fléchir que monter à  
nouveau, la tendance sur le sulfate  
d'ammoniaque étant par ailleurs certaine-  
ment à la baisse par suite de l'augmen-  
tation considérable de la production et  
de l'importation.

Les producteurs de scories maintiennent  
pour novembre et décembre le prix de  
1 fr. 70 le degré pour les 100 kilos logés  
sur wagon Thionville ou parité. Ils se sont  
engagés à réserver pendant cette période  
80 pour cent de leur production à l'agri-  
culture française.

## Concours-Foire de Saint-Lô

Nous apprenons que le grand Concours-  
Foire annuel de Saint-Lô se tiendra du 18  
au 21 novembre. Cette date nous paraît  
tout particulièrement favorable à l'achat  
d'animaux reproducteurs, notamment de  
jeunes taureaux, qui s'y trouveront très  
nombreux.

Le Jury fonctionnant le vendredi 19,  
nous engageons les éleveurs et les Syndi-  
cats d'élevage qui voudraient faire des  
achats au Concours-Foire de Saint-Lô à  
s'y trouver le vendredi 19 après-midi, ou  
le samedi 20 novembre.

## ACHATS DE CHEVAUX

Le Dépôt achètera pendant le mois de  
novembre et décembre 1926 :

1° Des chevaux de selle de trois ans,  
chevaux hongres et juments de demi-sang,  
nés en 1923 (curassiers, dragons et artil-  
lours selle).

2° Des chevaux de selle et d'attelage de  
toutes catégories, de quatre à huit ans.

(Itinéraire pour le mois de novembre :

Judi 4 novembre : à 9 h. 30, Pont-Rous-  
seau, devant l'Hôtel du Cheval-Blanc. —  
Vendredi 5 : à 10 heures, Saint-Etienne-  
de-Montluc, près de la gare ; à 11 h. 30,  
Savenay, en face la gare ; à 14 heures,  
Montoir-de-Bretagne, devant la gendarmerie.  
— Samedi 6 : à 9 heures, Angers, au  
Dépôt. — Lundi 13 : à 9 heures, Le Mans,

boulevard de la Petite-Vitesse. — Samedi 20:  
Angers, au Dépôt.

Itinéraire pour le mois de décembre :  
Judi 2 décembre : à 9 h. 30, Pont-Rous-  
seau, devant l'Hôtel du Cheval-Blanc. —  
Vendredi 3 : à 8 h. 30, La Roche-sur-Yon,  
devant l'Ecole de dressage. — Samedi 4 :  
à 9 heures, Angers, au Dépôt.

Observations. — Les conditions géné-  
rales de présentations-livraisons et ventes  
sont les mêmes qu'en 1922 (consulter le  
Recueil des Actes administratifs ou deman-  
der les renseignements utiles directement au  
Commandant du Dépôt de Remonte).

## Office Agricole Régional de l'Ouest

COPIE  
de la lettre adressée au Ministre de l'Agriculture,  
le 21 Octobre 1926

Monsieur le Ministre,

Par décrets parus le 19 octobre à l'Offi-  
ciel, vous avez apporté des modifications  
graves au régime d'entrée des blés étran-  
gers.

L'Office des céréales panifiables vous a  
fait confiance ; vous avez pris des mesures  
que vous jugez utiles, dans un intérêt na-  
tional, pour enrayer la hausse du blé ; je  
ne discute pas.

Tout au plus je me permettrais d'attirer  
votre attention sur le fait qu'une baisse de  
10 points de la livre change les conditions  
dans lesquelles nous nous trouvons lors  
de la réunion de l'Office le 11 courant.

Mais il est un point sur lequel il ne m'est  
pas possible, au nom des agriculteurs de  
la région de l'Ouest, de ne pas attirer votre  
attention.

Le Gouvernement demande que, par tous  
les moyens possibles, on intensifie la cul-  
ture du blé ; or, l'un des moyens les plus  
efficaces est entre ses mains mêmes.

Pour faire utilement du blé, il faut em-  
ployer les engrais chimiques à haute dose ;  
mais le prix de ces engrais qui, eux, ne  
sont pas taxés, est augmenté dans une pro-  
portion formidable par le coût des trans-  
ports, au point parfois que le prix initial  
est doublé.

Cette situation désastreuse pour la cul-  
ture, et par conséquent pour l'alimenta-  
tion nationale, n'a pas été inaperçue par les  
Offices départementaux, non plus que par  
l'Office régional de la région de l'Ouest,  
réuni sous ma présidence, à Rennes, le  
15 courant.

C'est à l'unanimité, et avec une insis-  
tance dont la gravité ne vous échappera  
pas, que l'Office régional a émis le vœu que  
les tarifs de transport des engrais chimi-  
ques fussent établis aux plus bas prix pos-  
sibles, sinon complètement gratuits.

Il y aurait ainsi une juste compensation  
aux mesures que vous avez prises et les  
Compagnies de chemin de fer n'y per-  
draient rien puisque l'intensification de  
la culture du blé leur assurerait un trafic  
plus considérable à la récolte.

Je prends la liberté, Monsieur le Mini-  
stre, de signaler ce vœu de l'Office ré-  
gional de l'Ouest à votre haute appréciation,  
vous demandant d'agir au plus vite,  
car nous entrons dans la période active  
des semailles.

Connaissant d'ailleurs votre sollicitude  
pour tout ce qui regarde à la fois la cause  
des agriculteurs et l'intérêt supérieur du  
pays, je vous prie de croire à mes senti-  
ments les plus distingués.

Olivier DE ROTÉL,  
Sénateur de Maine-et-Loire.

Texte du vœu émis dans la séance du  
15 octobre 1926.

Dans sa séance plénière en date du  
15 octobre 1926, l'Office régional de  
l'Ouest,

Considérant qu'il est indispensable  
d'arriver à un emploi intensif des engrais  
chimiques qui constitue l'une des condi-  
tions primordiales de l'intensité de la pro-  
duction du blé,

Demande que les engrais chimiques  
soient exonérés des frais de transport.

## ACADEMIE D'AGRICULTURE

Séance du mercredi 20 octobre 1926

M. René Aubergé, président de l'asso-  
ciation des producteurs de blé, entretient

L'Académie de la politique douanière sui-  
vie depuis la guerre : « Notre politique  
douanière, dit-il, n'a eu qu'un seul objec-  
tif : favoriser le développement de la  
production industrielle et l'exportation  
sur le marché mondial de nos produits  
manufacturés. Pour atteindre ce but, on  
a protégé tout d'abord l'industrie contre  
la concurrence étrangère par une formi-  
dable barrière douanière. Il fallait, en-  
suite, lui permettre de travailler dans des  
conditions économiques appropriées, et  
on ne pouvait le faire qu'en baissant le  
prix de la vie, le prix des denrées agri-  
coles dont on fait dépendre celui des sa-  
laires. Il en résulte que, depuis un cer-  
tain nombre d'années, la production agri-  
cole française a été maintenue dans un  
état d'infériorité économique vis-à-vis de  
l'industrie. »

En ce qui concerne la production du  
blé, l'agriculture ne peut trouver la main-  
d'œuvre nécessaire à cette culture en rai-  
son de la concurrence de l'industrie. A  
l'attrait d'une existence moins ingrate,  
d'un travail moins pénible et moins long,  
l'industrie joint la promesse de hauts sa-  
laires que sa prospérité économique lui  
permet de payer. On voit s'élever aujour-  
d'hui un peu partout, dans les centres in-  
dustriels, de coquettes cités ouvrières, se  
planter des jardins, se fonder des œuvres  
d'assistance, se multiplier les allocations  
familiales. Si l'on ne peut que se réjouir  
de ces efforts qui tendent à l'amélioration  
morale et matérielle du travailleur, ils  
n'en contribuent pas moins à drainer et  
retenir la main-d'œuvre agricole. Dans  
les grandes fermes à blé de France, faute  
de pouvoir donner à la terre tout le tra-  
vail nécessaire, la production est infé-  
rieure à ce qu'elle pourrait être. La main-  
d'œuvre polonaise et tchécoslovaque re-  
présente, dans certaines fermes du bas-  
sin de Paris, 60 et même 80 p. 100 du  
personnel salarié. Mais ces ouvriers étran-  
gers, à peine dégrossis, s'en vont dans  
les usines. Il en résulte un roulement per-  
pétuel d'un personnel mal adapté aux  
travaux agricoles, dont le rendement res-  
te médiocre. Dans ces conditions, les  
agriculteurs abandonnent peu à peu la  
culture du blé, au moins sur les terres in-  
férieures qui ne leur garantissent pas des  
rendements assez élevés pour être rémuné-  
rateurs.

MM. Aubergé, le marquis de Yogüe et  
Henry Girard examinent ensuite la ques-  
tion d'opportunité du décret du 18 octo-  
bre autorisant le remboursement partiel  
aux meuniers du montant des droits d'en-  
trée consignés en ce qui concerne les blés  
tendres transformés en farine. A la suite  
d'un échange de vues et d'observations  
relatives à l'insuffisance de la production  
du blé et du lait, M. Roux fait remarquer  
qu'on ne doit pas, sous prétexte d'assu-  
rer aux producteurs un profit légitime,  
laisser des intermédiaires abuser des cir-  
constances et élever les prix d'une façon  
anormale et injustifiée.

## Produits Mélassés Sucrazote

L'Etat est dans la mélasse, non seule-  
ment au sens figuré, mais encore au sens  
propre du mot. Il exploite le monopole  
de l'alcool d'industrie. Chaque année,  
l'Etat achète une quantité indéterminée  
d'alcool de mélasse, à un prix fixé à  
l'avance. C'est ce prix qui, par voie de  
conséquence, établit le cours de la mé-  
lasse pour les acheteurs de cette denrée.  
Jusqu'à présent, les prix payés par l'Etat  
étaient inférieurs à ceux offerts par les  
fabricants de produits mélassés, et en  
somme on distillait assez peu de mélasse.  
Mais voici que, sans tenir compte de la  
pénurie extrême des fourrages dans tou-  
tes les fermes, l'Etat décide de payer  
270 francs l'hecto d'alcool de mélasse,  
soit 100 francs d'augmentation d'un seul  
coup sur le prix de la dernière campagne.  
On va donc distiller davantage. Cette dé-  
cision a été prise par le ministère des  
Finances dont dépend la régie des alcools,  
sans que le Ministère de l'Agriculture soit  
intervenue pour défendre les intérêts de  
l'élevage.

Si les produits mélassés subissent une  
hausse sensible, c'est parce que le prix  
de la mélasse a plus que doublé en un an.  
L'Etat seul est responsable de cette haus-  
se. Aucune raison valable ne peut être  
invoquée pour la justifier. La distillation  
n'est admissible que lorsqu'elle s'appli-  
que à des excédents de récolte. Or, cette  
année la disette fourragère existe partout.

## CONSERVATION des Pommes de Terre et des Betteraves

Un été sec a compromis le dévelop-  
pement des pommes de terre et des betteraves,  
il convient donc de conserver ces  
produits le mieux possible.

Conservé des pommes de terre, c'est  
mettre en réserve des éléments vivants  
qui évoluent, dont la composition se mo-  
difie, qui peuvent être un jour ou l'autre,  
la proie d'organismes parasites : il faut  
donc connaître l'influence de ces divers  
facteurs pour réduire les pertes.

La température influe sur la pomme de  
terre, provoquant le développement des  
bourgeons (yeux, germes) ; on voit les  
germes s'allonger, mais en même temps  
des modifications se produisent dans la  
composition du tubercule. La féculose se  
transforme en sucres, les matières azo-  
tées prennent la forme d'amides, il y a  
apparition de solanine. Le phénomène qui  
frappe le plus concerne le développement  
des sucres, qui donnent à la pomme de  
terre un goût désagréable. Ceux-ci se for-  
ment indépendamment de la température  
(Muller Thurgau), mais ils ne persistent  
que si cette température est comprise en-  
tre 3° et 8° ; en effet, le tubercule respi-  
rant, les sucres disparaissent peu à peu  
à mesure que la température croît, la res-  
piration étant plus intense. Tous les su-  
cres sont utilisés par la combustion respi-  
ratoire ; vers 8°, 9°, les sucres ont dis-  
paru et la pomme de terre ne présente  
plus de goût sucré ; au-delà de 10°, la res-  
piration prend une grande importance et  
les pertes deviennent donc sensibles.

On est ainsi conduit à éviter les tempé-  
ratures inférieures à 0° à cause de la gé-  
lée, celles qui sont comprises entre 3° et  
8° à cause de l'accumulation des sucres,  
au-delà de 10°, 12° à cause des pertes in-  
tenses par suite d'une respiration intense.  
Il est assez délicat de se maintenir entre  
1° et 3°, plus aisé de réaliser 8° à 10° ;  
en tout cas, ces indications constituent un  
guide.

D'autres inconvénients sont à redou-  
ter : la pomme de terre respire, le déchet  
de cette respiration est le gaz carbonique ;  
s'il s'accumule, le tubercule est asphyxié.  
A ce moment, les micro-organismes ont  
plus de prise, la pourriture risque de se  
développer. On observe les mêmes faits  
si les tubercules ne sont pas sains, s'ils  
sont blessés. Enfin, on a constaté que la  
conservation est plus régulière lorsque les  
tubercules sont de même nature ou de  
même grosseur.

Appliquant ces données générales aux  
divers modes de conservation, on voit  
qu'en silos, il faut, en dehors d'un sol  
sain, ne pas accumuler les tubercules en  
masses trop considérables : le silo aura  
1 mètre à 1 m. 50 de base, 0 m. 80 à 1  
mètre de hauteur, il sera coupé de place en  
place, tous les deux mètres, par exemple,  
par un système d'aération, planches, fa-  
gots ; au lieu d'enfermer rapidement les  
pommes de terre sous une couche épais-  
se de terre destinée à protéger les tuber-  
cules contre le froid, on placera de la  
paille très saine, disposée régulièrement,  
et l'on attendra que la température ne soit  
plus trop élevée pour garnir de terre ;  
pendant cette période, la pomme de terre  
ressuie, la vapeur d'eau exhalée en  
même temps que le gaz carbonique se dé-  
gage, et le milieu est infiniment plus sain.  
Signalons que l'on améliore considérable-  
ment la conservation des tubercules en  
silos en répandant de la fleur de soufre.  
M. Faure, ancien directeur de la Motte-  
Beuvron, a ouvert devant nous, en février  
dernier, un silo traité de cette manière,  
il n'y avait aucun déchet ; on emploie de  
1 à 2 kilogrammes de fleur de soufre pour  
1.000 kilogrammes de tubercules.

Dans les caves, ou dans les celliers, il  
faut redouter la facile élévation de tem-  
pérature ; le manque de ventilation est le  
défaut fréquent de ces locaux ; une  
mince couche de paille placée autour du  
tas, constitue une sorte de drainage pour  
l'évacuation de la vapeur d'eau qui ne se  
condense pas sur les pommes de terre ;  
le tas ne doit pas dépasser 0 m. 80 à  
1 mètre de hauteur, et il est bon de rem-  
penser de temps en temps.

Quoi que l'on fasse, les pertes de subs-  
tance sèche sont appréciables ; M. Mal-  
peaux a enregistré en cave, 5 % après  
deux mois, 11,6 % après quatre mois,  
13,5 % après six mois ; en silo, les pertes  
étaient respectivement de 8,5, 12,5, 15,1.

Pratiquement, on compte une perte ou  
freinte de 2 à 5 % du poids total par mois.

Si la récolte n'est pas saine, si les tu-  
bercules ont été emmagasinés avec de la  
terre adhérente en fin d'arrachage, il est  
sage de saupoudrer avec de la chaux ; M.  
Jouvet, dans le Jura, M. Cadoret dans la  
Savoie, ont obtenu ainsi d'excellents ré-  
sultats : utiliser de 1 à 3 % de chaux vive  
en poudre.

Les betteraves sont d'une conservation  
relativement plus facile, on en prend  
moins soin parce qu'elles représentent  
des masses plus considérables, et dont la  
valeur unitaire est moins grande ; cepen-  
dant, il faudrait s'habituer à ne pas gas-  
piller les denrées fourragères, et ne pas  
considérer que des betteraves pourries  
jetées au fumier sont sans dommage  
appréciable pour la ferme.

La betterave sortie de terre continue  
de vivre, elle respire, comme elle renfer-  
me 84 à 90 % d'eau, la moindre élévation  
de température suffit pour que les bour-  
geons existant à l'aisselle des feuilles cou-  
pées se développent ; par la respiration,  
la masse de racines est rapidement envahie  
par le gaz carbonique, quand une vé-  
gétation est trop sensible, les pertes de  
substance sèche s'accroissent ; d'autre part,  
si l'on ne se débarrasse pas du gaz car-  
bonique, la racine est asphyxiée, après  
une phase de vie intracellulaire, la dé-  
composition commence et la betterave  
pourrit. Enfin, il faut tenir compte des  
pertes dues aux divers micro-organismes  
dont le développement est favorisé par  
les plaies de toutes sortes ; mauvais dé-  
colletage, blessures, etc...

Il semble que la rentrée trop rapide  
des betteraves après l'arrachage ne soit  
pas à conseiller, surtout lorsque la tem-  
pérature de l'automne est assez élevée et  
que les betteraves ont marqué une ten-  
dence au flétrissement par suite du man-  
que d'humidité ; les racines rentrées en  
octobre 1920, par exemple, fournirent une  
proportion élevée de déchet au cours de  
l'hiver, et octobre 1921 fut particulièrement  
chaud et ensoleillé. Par conséquent,  
sauf en fin de saison, en climat qui fait  
redouter l'atteinte par les gelées, laisser  
ressuyer un peu en tas couverts de feuilles.

Les racines sont parfois ramenées à la  
cave par crainte de gelée, mais comme la  
température est assez élevée, la betterave  
perd du poids ; de l'eau par évaporation,  
de la matière sèche par suite de la respi-  
ration. Ne pas accumuler de grosses quan-  
tités sous cette forme, aérer très large-  
ment le local, assurer l'évacuation de la  
vapeur d'eau.

(A suivre).

## LES RECOLTES CÉRÉALES

Après une période de fléchissement  
lent mais néanmoins progressif, le mar-  
ché réglementé de Paris de mercredi 3  
novembre s'est trouvé en face d'un effon-  
drement des cours. Alors que jusqu'au  
marché précédent on cotait encore le li-  
vrable sur les 4 mois de novembre, 238 fr.,  
soit avec une prime de 3 fr., environ sur  
le mois d'octobre c'est-à-dire sur le dis-  
ponible, mercredi la cote a pris une allure  
rapide à la baisse et on a enregistré les  
cours de fr. 218 à 219 sur le courant  
du mois et 213 sur les 4 de novembre.  
Les vendeurs étaient nombreux.

La baisse de la livre, qui était déjà  
plus faible le 27 octobre, vers 158.75 et  
à été cotée ce matin 148, semble être la  
cause de cet effondrement des cours des  
blés indigènes. Les blés étrangers sont  
plus largement offerts et à des prix de  
revient sensiblement inférieurs aux prix  
demandés par la culture française. Celle-  
ci va-t-elle se décider à vendre plus libé-  
ralement, ou attendra-t-elle une reprise  
des cours ? C'est ce que nous ne pouvons  
savoir. Il est vraiment fâcheux pour elle  
que le droit de douane ait été réduit de  
8 francs, ce qui a permis de traiter des  
quantités assez importantes en marchan-  
dise flottante au livrable d'ici 4 ou même  
6 mois.

Notre marché local de samedi dernier  
n'avait pas donné lieu à un gros chiffre  
d'affaires, la minoterie cherchant à bais-  
ser ses limites d'achats. Quelle sera son  
attitude devant les cours actuels qui pour-  
raient encore aller plus bas, la spéculation  
passant presque toujours en pareil  
cas d'une extrémité à l'autre.

Pour le moment, il nous paraît diffi-  
cile de donner un prix praticable. C'est  
du moins notre humble avis.

Les ensemencements, très avancés dans  
certaines communes du département, le  
sont très peu dans d'autres, où la terre  
offre encore une grande résistance au pas-  
sage de la charrue. Nous avons vu des  
exploitations où tout est terminé dans les  
meilleures conditions. La levée est plutôt  
lente. Un peu de soleil et de chaleur se-  
rait bien utile pendant tout le mois cou-  
rant.

Dernière heure. — Le marché de Paris  
de jeudi a encore baissé. Les blés ont été  
faits de 202 à 207.

Du Bulletin des Halles du mercredi 3  
novembre :

Au début du mois dernier, les agri-  
culteurs se plaignaient encore de la sé-  
cheresse, et à juste titre, puisqu'il leur  
était sinon impossible, du moins très dif-  
ficile, en la plupart des terres, profondé-  
ment durcies et plus ou moins crevas-  
sées, d'exécuter les labours, les fumures,  
les ensemencements, ou de procéder aux  
arrachages des pommes de terre et des  
racines fourragères. Au début de novem-  
bre, c'est de l'excès d'humidité qu'ils se  
plaignent, des pluies abondantes et du-  
rables qui paralysent leurs efforts. C'est  
qu'en effet, depuis une dizaine de jours,  
les conditions météorologiques se sont  
modifiées du tout au tout. La sécheresse  
qui avait duré trop longtemps a été, si  
l'on peut dire, complètement submergée.  
Et l'adjectif n'est pas exagéré, car des  
débordements, des inondations, des infil-  
trations sont maintenant signalés de divers  
côtés. Et la neige tombe en abondance  
dans les montagnes. Cependant, le travail  
accompli est considérable ; on n'a pas  
perdu une heure pour tenter de rattraper  
le retard occasionné par cette séche-  
resse néfaste, à laquelle nous devons en  
majorité partie les déficits constatés dans  
la plupart des récoltes céréalières, légu-  
mières et fourragères, et ce n'est qu'à  
regret que l'on a quitté les champs sous  
l'averse. Mais en dépit de la vaillance  
paysanne, il faut renoncer à l'espoir d'ob-  
tenir des emblavures d'une superficie su-  
périeure à celle des deux dernières an-  
nées. La saison est même un peu trop  
avancée pour les avoines et les escour-  
geons qui craignent, plus que les blés et  
les seigles, l'excès d'eau dans la terre su-  
perficielle, risquant d'avoir une germin-  
ation défectueuse si on poursuivait  
quand même leur ensemencement dans le  
courant de ce mois.

PHYSIONOMIE DE LA SEANCE. —  
L'assistance était plus restreinte que d'ha-  
bitude dans la matinée, et ce n'est que  
peu à peu dans l'après-midi qu'elle est  
devenue un peu compacte et houleuse.  
Nombre d'habités, et surtout des terriens,  
sont absents, et par conséquent on ne  
constate point une amélioration bien sen-  
sible des offres ; néanmoins, il y a des  
producteurs qui commencent à faire  
preuve de dispositions plus libérales, et  
l'on peut envisager une légère reprise des  
affaires en blé et en avoines à bref délai.  
Ne craint-on pas qu'une meilleure tenue  
du change ne prédispose aux concessions  
de prix, malgré la fermeté, résultant en  
partie de la majoration du fret, qui do-  
mine sur les marchés d'exportation, aux  
Etats-Unis, au Canada et en Argentine.  
Mais on n'ose point affirmer que les cours  
ont atteint leur maximum. Sur notre mar-  
ché libre hebdomadaire la tendance est  
nettement plus calme en toutes marchan-  
dises de n'importe quelle provenance,  
malgré la résistance des vendeurs.

BLE. — Après la cote de 14 heures au  
marché réglementé, la tendance à la baisse  
s'est nettement accusée, sur les blés,  
en raison de la meilleure tenue du change  
à l'égard de nos devises. Presque tout à  
coup, vers 14 heures et demie, il s'est  
produit un fléchissement de 3 à 5 francs,  
suivant les qualités et provenances.

Ce phénomène économique a été mani-  
feste aujourd'hui, et si bien que brusque-  
ment on a enregistré un recul de plusieurs  
points sur les blés de Beauce, de l'Orlé-  
nais et du Centre, recul, qui, naturelle-  
ment, s'est répercuté sur les cotations des  
autres provenances.

Nous cotons les cours suivants, appré-  
ciables à la marchandise immédiatement  
disponible :

Blés de Beauce 224 à 226, Orléanais et  
Gâtinais 225 à 227, Touraine, Poitou 231  
à 233, Berry 232 à 234, Bourbonnais, Ni-  
vernais, Auvergne 235 à 237, Sarthe et  
Mayenne 224 à 225, Anjou, Loire-Infé-

# OFFICE AGRICOLE DÉPARTEMENTAL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

5, Rue Fanny-Peccot, Place de l'Hôtel-de-Ville — NANTES

## LISTE des PROPRIÉTAIRES de TAUREAUX

inscrits pour une PRIME de CONSERVATION en 1926-1927

Arrondissement d'Ancenis	Arrondissement de Nantes	Arrondissement de Châteaubriant	Arrondissement de Paimbœuf	Arrondissement de Saint-Nazaire	
<b>COMICE D'ANCENIS</b> <b>RACE MAINE-ANJOU</b> MM. Renaud Pierre, la Provotière, Mésanger, Huet, la Hardière, Mésanger, Fourrier, Mésanger, Berthelot, la Cour, Anciz, Pipaud, la Macrière, Oudon. <b>COMICE DE LIGNE</b> <b>RACE MAINE-ANJOU</b> MM. Cordeau Auguste, au bourg, Mouzeil, Lainé Henri, la Chaussée, Mouzeil, Diet Jean, le Verdier, Couffé, Jean Louis, à Ligné, Bréhier Julien, la Martinière, Ligné, Dupont Jean, la Tégérie, Ligné, Audrain J.-B., la Pégerie, Le Cellier. <b>COMICE DE RIAILLÉ</b> <b>RACE MAINE-ANJOU</b> MM. Mercier Félix, l'Angellerie, Teillé, Emeriau François, la Morinière, Riaillé, Verger Pierre, les Roseaux, Pannecé, Douet Donatien, le Breil, Joué-sur-Erdre, Lépine Pierre, la Chevinière, Teillé, Martin Pierre, la Poitevine, Riaillé, Huard Eugène, la Provotière, Riaillé, Richard Pierre, l'Anerie, Teillé, Quary Alexandre, la Botterie, Trans-sur-Erdre, Paillussou Alexandre, la Barre, Trans- <b>COMICE DE SAINT-MARS-LA-JAILLE</b> <b>RACE MAINE-ANJOU</b> MM. le Marquis de La Ferronnays, Saint-Mars-la-Jaille, Cosson, la Planche, Maumusson, Poteau Joseph, à Retais, Saint-Sulpice-des-Landes, Boucherie Joseph, les Prévotières, Bon-nœuvre, Le Gouais, la Barre-David, Saint-Sulpice-des-Landes, Jousset Julien, à Rincelet, Maumusson, Lemoine Eugène, à Chappellière, Maumusson, Godiveau Henri, Beausoleil, St-Mars-la-Jaille, Cornuaille, le Haut-Bois, Maumusson, Landron Julien, Bel-Air, St-Mars-la-Jaille, Tremblay Henri, Saint-Sulpice-des-Landes, Guillosteau Julien, la Haute-Grée, Maumusson, Jeanneau Auguste, au-bourg, St-Sulpice-des-Landes. <b>COMICE DE VARADES</b> <b>RACE MAINE-ANJOU</b> MM. Vincent, à l'Épinay, Varades, Malinge, au bourg, Varades, Barbin René, à l'Écotay, Varades, Couraud Pierre, la Courpenière, Varades, Pichon Joseph, la Bilière, Varades, Menet Eugène, l'Oisellerie, la Rouxière, Ménard Alex., les Landes, Chapelle-St-Sauveur.	<b>COMICE DE BOUAYE</b> <b>RACE NORMANDE</b> MM. Hubin, la Bernerie, Brains, Papin, la Piogerie, Bouaye, Bernard, la Grande-Noue, Bouaye. <b>COMICE DE CARQUEFOU</b> <b>RACE NORMANDE</b> M. Nogue Louis, Les Rivières, Carquefou. <b>COMICE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRÉ</b> <b>RACE NANTAISE</b> M. Bourrais Auguste, le Davrais, Granchamps. <b>COMICE DE CLISSON</b> <b>RACE MAINE-ANJOU</b> MM. Guichet Jules, le Grand-Pin, Clisson, Gréau, la Bourdonnière, Gorges, Brun Louis, à Goulgac, Gétigné, Brosset Alexandre, la Senardière, Gorges, Baron Isidore, l'Anerie, Gétigné, Durand François, Hautes-Noues, Saint-Hilaire-de-Clisson, Couprie Pierre, la Coussais, Gétigné. <b>COMICE DE LEGÉ</b> <b>RACE NORMANDE</b> M. Giraudet, à la Mairie, Touvois <b>RACE NANTAISE</b> M. Perrodeau Henri, la Guichère, Legé. <b>RACE CHAROLAISE</b> M <sup>me</sup> Veuve Gautier, le Puyneuf, Legé. <b>COMICE DU LOROUX-BOTTEREAU</b> <b>RACE MAINE-ANJOU</b> MM. Rennes Pierre, la Touche, la Remaudière, Pinard Pierre, la Faisandière, Loroux-Bottereau. <b>RACE NORMANDE</b> M. Hivert Joseph, à Boire-Courant, Saint-Julien-de-Concelles. <b>COMICE DE MACHECOUL</b> <b>RACE MAINE-ANJOU</b> M. Tourneux, la Bernardière, Machecoul, M <sup>me</sup> Veuve Chataigner, à l'Aubrais, Machecoul, MM. Charria Pierre, la Martinière, Paulx, Leroy, à Bel-Air, Saint-Même, Chiffolleau, la Clartière, Machecoul, Brunelière, la Jaumerie, St-Etienne-de-Mer-Morte, Chiffolleau Pierre, à Pluquepoix, Machecoul. <b>RACE NORMANDE</b> MM. Michaud, le Chateau, Machecoul, Chiffolleau, la Breille, Paulx, Padiou, la Bertaudière, Machecoul. <b>COMICE DE S'-PHILBERT-DE-GRANDLIEU</b> <b>RACE NORMANDE</b> MM. Huechet Julien, la Poterie, Saint-Philbert-de-Grandlieu, Evellard, la Haie-Angebault, Saint-Philbert-de-Grandlieu. <b>RACE NANTAISE</b> M. Papin, la Grêle, Saint-Philbert-de-Grandlieu. <b>COMICE DE VALLET</b> <b>RACE MAINE-ANJOU</b> MM. Lechat, la Gaudinière, la Regrippière, Terrien Joseph, la Haie-Pallet, Mouzillon.	<b>COMICE DE CHATEAUBRIANT</b> <b>RACE MAINE-ANJOU</b> MM. Cruaud François, la Largère, Châteaubriant, Boucher Jean, la Coquerie, Saint-Aubin-des-Châteaux, Deniel René, les Rivières, Châteaubriant, Cerisier Jean, le Pont, Soudan, Belœil Pierre, la Rigaudière, Moisdon-la-Rivière, 1, Boisseau Léon, la Barre, Fercé, Gautier Julien, la Gaborais, Châteaubriant, Guibert Joseph, la Tindiais, Rougé, Orain Léandre, la Rousselière, Châteaubriant, Hogrel Jean, la Caillerie, Châteaubriant. <b>COMICE DE Derval</b> <b>RACE MAINE-ANJOU</b> M. David Henri, la Galotière, Lusanger, M <sup>me</sup> Veuve Allard, la Guesselais, Lusanger, MM. Dugué Louis, la Ricoulais, Saint-Vincent-des-Landes, Nizan Jean, la Donnèche, Lusanger, David Eugène, la Brosse, Sion-les-Mines, Morel Julien, à Granville, Jans, Blais François, au Verger, Lusanger. <b>RACE NANTAISE</b> MM. Pinel Baptiste, à Roch, Derval, Martin Auguste, à Camardin, Derval, Barthémy Jean, la Bliniais, en Mouais, Ablin Louis, à Landry, Derval, Pinel Pierre, à Brugel, Derval. <b>COMICE DE NORT-SUR-ERDRÉ</b> <b>RACE NANTAISE</b> MM. Le Tertre, aux Granges, St-Mars-du-Désert, Rigaud J.-M., la Maison-Rouge, Les Touches, Aubry, au Chafaud, Nort-sur-Erdre, Godard Eugène, Pré-de-la-Haie, Nort-sur-Erdre, Comte de Bouillé, à Casson, Lebot Joseph, la Bistière, St-Mars-du-Désert, Priou, la Basse-Cornière, Nort-sur-Erdre, Viel Pierre, la Bérangerais, Les Touches, Ferré, la Ramée, Les Touches, Lebot Pierre, la Rimbartière, Saint-Mars-du-Désert. <b>COMICE DE NOZAY</b> <b>RACE MAINE-ANJOU</b> MM. Fourny Jean, la Tanière, Abbaretz, Doucet Pierre, la Lirais, Abbaretz, Carcouet Théophile, la Coindière, Puceul, Robert J.-B., à Malicorne, Vay, Trimoreau Eugène, la Touche, Nozay, Périnel Alexandre, Villeneuve, Abbaretz, Malo Jean, le Bêle, Abbaretz, Doucet Mathurin, Haute-Rive, Treffieux, Grimaud Jean, à Créviaux, Nozay, M <sup>me</sup> Veuve Mathelier, à Nozay, MM. Jaunasse François, la Hurrière, Nozay, Briand Jean, les Vallées, Nozay.	<b>Arrondissement de Paimbœuf</b> <b>COMICE DE BOURGNEUF-EN-RETZ</b> <b>RACE NORMANDE</b> MM. Friou Alexandre, les Nattes, Bourgneuf, Hervé, la Poullière, Bourgneuf, Viaud, à Belle-Perche, Chéméré, Robard, le Collet, Les Moutiers, Olivier, la Milsanderie, Saint-Hilaire-de-Cha-leons, Toucane, Les Broses, Chéméré, Auder, la Housseterie, Chéméré, Bachelier, la Chapellerie, Chéméré, Tourneux, au Pible, Fresnay-en-Retz. <b>RACE NANTAISE</b> MM. Chauvet, la Jolinière, St-Hilaire-de-Chalçous, Recoquillé J.-M., la Caillauderie, Chéméré. <b>COMICE DU PELLERIN</b> <b>RACE NORMANDE</b> MM. Morilleau Joseph, au Petit-Beusse, Sainte-Pazanne, Dossat Henri, à Buzay, Rouans, Berthaud Julien, la Précauté, Sainte-Pazanne, Bruneteau, la Rafinière, Rouans, Jousse Julien, Grande-Gondonnerie, Sainte-Pazanne, Moreau Louis, à Chéreau, Vue, Leclère François, Morlière, Rouans. <b>RACE NANTAISE</b> MM. Chauvet Louis, Petite-Pellanche, Port-St-Père, Morisson Jean, à Tartifume, Port-St-Père, Thomas Pierre, Jeune-Brettonnière, Port-St-Père, Ferruchas Raymond, Beaumanoir, Port-Saint-Père. <b>COMICE DE SAINT-PÈRE-EN-RETZ</b> <b>RACE NORMANDE</b> MM. Joyau Ernest, Marais-Gautier, St-Père-en-Retz, Bourmaud, le Marais-Héry, Chauvé, Guillox, la Malnoé, St-Père-en-Retz, Ledue Justin, la Guignardais, St-Père-en-Retz, Ledue Georges, en ville, St-Père-en-Retz, Mabileau, l'Aubaudière, Saint-Viaud, Ferré Auguste, la Jarriais, St-Père-en-Retz, Brisson Pierre, le Poirier, St-Père-en-Retz, Moanier, la Dénierie, Frossay, Mellerin Louis, la Routière, Chauvé. <b>RACE NANTAISE</b> M. Leroux Fidèle, la Viauderie, Saint-Michel-Chef-Chef.	<b>Arrondissement de Saint-Nazaire</b> <b>COMICE DE BLAIN</b> <b>RACE NANTAISE</b> MM. Poulain Jean, la Cornière, Blain, Chauvet François, à Massiais, Blain, Mouraud Pierre, la Rabatelais, Blain, Priot François, le Gravier, Blain, Civel François, la Gougeonnière, Saint-Émilien-de-Blain. <b>COMICE DE GUÉMENÉ-PENFAO</b> <b>RACE MAINE-ANJOU</b> MM. Brunet, la Tremblaye, Guéméné-Penfao.	<b>COMICE DE SAINT-PÈRE-EN-RETZ</b> MM. Perrigaud, la Bertellerie, Marsac, Perrigaud Alphonse, Feidel, Guéméné-Penfao, Du Halgouët, à Juzel, Guéméné-Penfao, Houssais, la Chesnaie, Marsac, Clavier, la Croix-de-l'Épine, Guéméné. <b>RACE NANTAISE</b> MM. Gilbert Jean, à Cotidel, Conquerueil, Debray Alfred, au Brossais, Guéméné. <b>COMICE DE GUÉRENDE</b> <b>RACE MAINE-ANJOU</b> M. Kerespartz Joseph, Haut-More, Guérande. <b>COMICE DE S'-ETIENNE-DE-MONTLUC</b> <b>RACE NORMANDE</b> MM. Babin Jean, la Guillaumière, Couëron, Bézier, la Hautardière, Saint-Etienne-de-Montluc, Mosset François, à l'Abbaye, Saint-Etienne-de-Montluc, David Jules, la Juliennais, Saint-Etienne. <b>RACE NANTAISE</b> MM. Vallée Alexandre, la Carterie, Couëron, Doucet Henri, aux Daudières, Couëron, Denaud Jean, Chedeleau, Couëron, Bernier Pierre, Beau-Soleil, Saint-Etienne-de-Montluc, Loyer Louis, au Gué, Couëron, Martin Jean, à Couëron. <b>COMICE DE SAINT-GILDAS-DES-BOIS</b> <b>RACE NANTAISE</b> MM. Violain Jean, la Croix-de-Fer, Guenrouët, Couraud J.-B., Grande-Noë, Missillac, Ramet Pierre, à Drefféac, Bastard J.-M., à Marceau, Drefféac, Porcher Jean, la Châtaigneraie, Guenrouët, Malrot Louis, Ferme-Ecole de Saint-Gildas, Auray Thomas, à Coëly, Guenrouët, Jameau Jean, à Bellevue, Saint-Gildas, Alliot Armand, à Beauveau, Missillac, M <sup>me</sup> Veuve Guibéné, à Bogélin, Guenrouët. <b>RACE NORMANDE</b> Communauté des Sœurs de Saint-Gildas. <b>COMICE DE SAINT-NAZAIRE</b> <b>RACE NORMANDE</b> MM. Riolland Félix père, au Haut-Village, Donges, Hémy Ernest, aux Sables, Donges, Riolland Félix fils, la Rovenais, Donges, Lebeau Auguste, Pré-Aubert, l'Immaculée, Bocard Prudent, à Cussé, l'Immaculée, Corbé Joseph, la Taillière, Montoir, Halgand Eugène, au bourg, Montoir, Lebeau Victor, à Bratz, Montoir, Fillaud, aux Quatre-Vents, Pornichet. <b>COMICE DE SAINT-NICOLAS-DE-REDON</b> <b>RACE NANTAISE</b> MM. Vallée Pierre, l'Espérance, Avesnac, Niel Baptiste, Moulin de Treignac, Avesnac, Etrillard Jean, à Malary, Plessé, Evain Jean, la Communais, Avesnac, Tripont, la Margouret, Plessé, Paillaud, Bois-Madame, Avesnac, Martin, la Sallente, Avesnac. <b>COMICE DE SAVENAY</b> <b>RACE NANTAISE</b> MM. Le Quen d'Entremeuse, à Malville, Bidet Pierre, la Morandais, Savenay, Violin Emile, Sainte-Marie, Campbon, Loquet Joseph, au Bois-Joly, Quilly.

## LISTE des PROPRIÉTAIRES de VERRATS

inscrits pour une PRIME de CONSERVATION en 1926-1927

Arrondissement d'Ancenis	Arrondissement de Châteaubriant	Arrondissement de Nantes	Arrondissement de Paimbœuf	Arrondissement de Saint-Nazaire
<b>COMICE DE LIGNE</b> M <sup>me</sup> Veuve Leloup, La Corbinière, Ligné, M. Duvas, la Pégerie Le Cellier. <b>COMICE DE RIAILLÉ</b> M <sup>me</sup> Veuve Coulon, La Gréonnière, Teillé. <b>COMICE DE SAINT-MARS-LA-JAILLE</b> MM. Jaunasse Pierre, à Colcault, Saint-Sulpice-des-Landes, Boisseau, la Planchetière, Saint-Sulpice-des-Landes, Hervé, la Tinelière, Le Pin, Chevalier Julien, à Baudouinière, Vritz.	<b>COMICE DE VARADES</b> M. Bosseau-Joussé, La Chapelle-Saint-Sauveur. <b>Arrondissement de Châteaubriant</b> <b>COMICE DE CHATEAUBRIANT</b> MM. Simon, La Puisière, Rougé, Joncheret, la Garenne, Châteaubriant, Boucherie J.-M., La Morinais, Saint-Aubin-des-Châteaux, Thomas Louis, la Séveronnière, Rougé. <b>COMICE DE Derval</b> MM. Rigaud J.-M., Le Château, Derval.	<b>COMICE DE NOZAY</b> MM. Gérard Alexis, la Romerie, Abbaretz, Guillet Michel, Rosabonnet, Nozay, Gastin Julien, La Teillais, Vay. <b>Arrondissement de Nantes</b> <b>COMICE D'AIGREFEUILLE</b> MM. Pavageau, au Bois-Joly, Vieilleville, Musset Louis, la Bidière, Maisdon. <b>Arrondissement de Paimbœuf</b> <b>COMICE DU PELLERIN</b> M. Gouard François, au Pilon, en Cheix.	<b>COMICE DE NORT-SUR-ERDRÉ</b> M <sup>me</sup> Pageot, La Bacoulais, Les Touches, Veuve Jolivet François, à Bonne-Éuvre, Les Touches. MM. Léquipe J.-M., au Houssais, Nort-sur-Erdre, Lemasson Edouard, au Petit-Boudais, Héric, Bernardeau Auguste, La Brunelière, Petit-Mars, Launay Alexis, la Marnière, Nort-sur-Erdre, M <sup>me</sup> Veuve Hamon, Les Places, Saint-Mars-du-Désert, Veuve Pageot, la Nièvre, Nort-sur-Erdre.	<b>COMICE DE SAINT-PÈRE-EN-RETZ</b> MM. Gautier-Tessier, la Caillerie, Chauvé, Dousset Julien, La Mirandais, Saint-Viaud. <b>Arrondissement de Saint-Nazaire</b> <b>COMICE DE BLAIN</b> M. Anizon Pierre, la Thiolais, Blain, M <sup>me</sup> Cornet, à Bellevue, Bouvron. <b>COMICE DE GUÉMENÉ-PENFAO</b> M. Jambu J.-B., la Bézellerie, Guéméné. <b>COMICE DE S'-ETIENNE-DE-MONTLUC</b> M <sup>me</sup> Briand, la Quéletais, S'-Etienne-de-Montluc, MM. Chauvin Eugène, la Guibourdais, Cordemais, Bedel, la Juliennais, S'-Etienne-de-Montluc.

fièvre, Vendée 227 à 230, Normandie 224 à 225, Eure 225 à 226, Yonne, Côte-d'Or, Aube, environs de Paris, Brie 225 à 227, cinq départements du Nord 220 à 223, suivant poids spécifique, Bretagne 222 à 225.

Le marché est devenu houleux. Les affaires et les blés exotiques sont plutôt calmes et les prix subissent de légères fluctuations. On a pu traiter des Hard Winter 78 kilos sur wagon entrepôt Paris à 215 fr., plus les droits.

**SONS ET ISSUES.** — La demande est plus active, et en général, il y a une légère accentuation des offres de la meunerie, de sorte que, tant en disponible qu'en livrable sur les 4 ou 6 mois de novembre, les affaires accusent une certaine progression. Tendances soutenues, principalement sur les sons de belle qualité et sur les remoulages. La production des remoulages, en raison des réglementations du blutage, est incontestablement inférieure aux besoins réels de l'élevage.

On tient, aux 100 kilos, départ : Sons gros de belle qualité 95 à 97 en disponible, 101 à 102 en livrable. Sons ordinaires 92 à 93 en disponible. Recoupettes fines 93 en disponible. Pour le livrable, il faut compter sur une majoration de 2 fr. environ par quintal. Les recoupettes grosses ou ordinaires font défaut.

En remoulages, on paye en disponible et livrable de 115 à 120 suivant qualité et blancheur en fabrication de la région parisienne. On a égaré traité des remoulages de Strasbourg à 115 logés départ.

**SEIGLES.** — Même situation que la semaine dernière les offres étant restreintes en toutes provenances et la demande assez réservée ; la tendance est toutefois plus calme.

Nous enregistrons les prix suivants, concernant la marchandise disponible, départ :

Seigles de Beauce, Gâtinais, Sologne, Touraine 183 à 184, Berry, Limousin, Auvergne et Poitou 183 à 184, Brie et Champagne 182 à 184, Bretagne et Normandie 182 à 183.

**AVOINES.** — Les ensemencements sont terminés dans la plupart des départements du Centre et du Midi. Nous n'avons pas encore de renseignements précis sur la superficie ensemencée, mais par suite des difficultés qu'ont éprouvées les agriculteurs, on peut supposer qu'elle sera inférieure à celle de l'an dernier, de sorte que l'on devra faire une plus large place aux variétés de printemps. Les variétés sélectionnées ne nous manquent pas. Les spécialistes ont d'ailleurs commencé à formuler leurs offres. Les expériences sur la région parisienne s'exécutent dans de bonnes conditions et l'on peut dire qu'en ce moment la grainetierie est normalement approvisionnée. La demande présente néanmoins une certaine activité. Peu de changement dans les prix ; la tendance des provenances de Bretagne est plus calme en dernier lieu.

On tient en disponible départ : Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 121 à 122.

Avoines grises d'hiver du Poitou, du Berry, des Charentes et autres provenances 130 à 131.

Avoines noires du Centre et de Touraine 125 à 127.

Blanches et jaunes, mélangées des cinq départements du Nord 121 à 123.

Ligowo de Brie et environs de Paris 124 à 125.

Grises de Bretagne 128 à 130. Noires de Bretagne 126 à 127. Bigarrées de Bretagne 123 à 124.

Pas d'affaires en avoines de l'Afrique du Nord et étrangères.

**SARRASIN.** — Les offres sont plus appréciables et il est maintenant question de celles de Normandie, principalement de la Manche et de l'Orne qui avaient échappé à notre marché, surtout en raison des affaires locales. La tendance est légèrement plus calme, malgré la demande de la grainetierie du rayon de Paris. On a traité les provenances de Bretagne en disponible, départ grands réseaux, en qualité saine, loyale et marchande, de 179 à 180. En sarrasin de Normandie, on a traité quelques centaines de quintaux dans les prix de 180 à 182.

**GRAINES FOURRAGERES.** — Les vendeurs comme les acheteurs se montrent assez réservés, la demande pour l'exportation n'étant pas aussi importante qu'on pouvait l'espérer, avec la baisse du change. Les échantillons examinés font toujours ressortir de très grandes différences de qualité sur les trèfles et luzernes de pays, dont les battages ne sont peut-être pas terminés dans toutes les exploitations, la minette et la vesce sont à peine offerts et, par cela même, sont plus recherchés.

Dans l'après-midi, les transactions ont été rendues plus difficiles encore, par suite de la baisse des changes.

Il s'est traité peu d'affaires au cours de la dernière semaine, les acheteurs escomptant des prix plus bas.

En trèfle et en luzerne, la tendance est calme.

Autres articles, sans changement appréciable.

## Marché Mondial des Grains

Du Corn Trade News, en date du 26 Octobre :

**BLÉ.** — La hausse des prix du blé, après y être encore accentuée, a fait place à une réaction sensible. Les hauts prix ont stimulé les ventes de la Russie et du Canada, tandis que l'Allemagne, les Bal-

kans et l'Inde prenaient également part aux affaires. Les vendeurs américains ne se sont d'ailleurs pas retirés, sans que les affaires traitées de ce côté dénotent une bien grande activité ; il n'y a pas en effet à escompter d'offres bien pressantes tant que le charbon et le coton disputent aux grains le tonnage disponible. Quant au Canada, on peut en attendre de bonnes expéditions d'ici la fermeture de la navigation, car on s'est maintenant procuré le tonnage nécessaire pour l'exécution des contrats passés, et il est possible aussi que les embarquements de la Russie maintiennent leur activité pendant plusieurs semaines. En résumé, si le total des expéditions courantes n'est pas très considérable, il est cependant largement suffisant pour répondre aux besoins, car bien rares sont les meuniers qui seraient tentés de faire du stock aux prix actuels.

Pour le prochain avenir, l'évolution du marché du blé doit être commandée principalement par la situation de la grève anglaise des charbons et par l'importance de la demande, puis par les avis concernant la situation des récoltes en Argentine et en Australie. Les gélées qui ont été signalées dans le premier de ces pays ne paraissent pas, tout compte fait, avoir causé de grands dégâts et les perspectives restent très bonnes. Quant aux besoins des importateurs, on peut continuer à les évaluer à 1.700.000 quintaux par semaine (3.700.000 quintaux). La semaine passée, les embarquements ont été de 1 million 851.000 quintaux contre 1.574.000 la précédente et 1.857.000 il y a un an. Voici l'estimation du flottant : Pour l'Angleterre 1.148.000 quintaux contre 1.035.000 et 1 million 207.000 ; pour le Continent 3.051.000 contre 2.896.000 et 2.474.000 ; à ordre 271.000 contre 348.000 et 633.000. Total 4.470.000 quintaux (9.745.000 quintaux) contre 4.279.000 (9.330.000 quintaux) la semaine précédente et 4.314.000 il y a un an (9.605.000 quintaux).

**Sulfate de Cuivre**  
La forte baisse de la livre anglaise descendue jusqu'à 144 fr., ne peut manquer de faire fléchir les prix du sulfate de cuivre. Comme une telle baisse ne se stabilisera pas sans grandes oscillations, nous ne pouvons indiquer aujourd'hui un prix assez bien établi pour avoir de nos vendeurs un engagement valable pour plusieurs jours. Si nos adhérents désirent s'assurer déjà leur approvisionnement, qu'ils veuillent bien nous indiquer le montant de leurs besoins par lettre ou verbalement, et nous nous empresserons de leur communiquer aussitôt le prix auquel nous pourrions traiter le jour même ou pour réponse immédiate.

**Concours scolaire DU NITRATE DE SOUDE DU CHILI**  
L'École rurale doit préparer les enfants à la vie des champs. L'enseignement de l'agriculture à l'école primaire présente le plus grand intérêt pour les agriculteurs. Préparer les enfants au métier si difficile de cultivateur par une instruction agricole vivante et bien adaptée au pays, tel est le but à atteindre. Pour cela, les essais scolaires par leurs résultats pratiques, et par les observations multiples auxquelles ils donnent lieu, sont les moyens les plus féconds dont puissent disposer les instituteurs qui veulent faire œuvre utile. Aussi pour les aider et les encourager dans cette tâche, la Délégation française des producteurs de nitrate de soude du Chili, organise dans toute la France, un concours entre les instituteurs. Ce concours, qui fonctionne par régions aura lieu cette année pour l'Ouest, dans les départements de la Loire-Inférieure et de la Vendée. Pour prendre part au concours, il suffit d'établir des champs de démonstrations destinés à mettre en évidence l'efficacité de l'azote nitrique dans la culture des céréales : Blé, seigle, orge ou avoine. Les essais scolaires organisés à proximité de l'école, chez un bon cultivateur, comprendront trois parcelles de 10 m. sur 10 m., c'est-à-dire d'un are chacune :

Parcelle I. — Témoin sans engrais.  
Parcelle II. — Engrais phosphate, potasse d'Alsace.  
Parcelle III. — Nitrate de soude, engrais phosphate, potasse d'Alsace.

Les engrais chimiques nécessaires aux expériences ainsi que les cahiers sur lesquels les élèves noteront leurs observations seront fournis gratuitement par la Délégation française des producteurs de nitrate de soude du Chili.

Les essais scolaires seront visités au cours de l'année par les agents de la Délégation, ou par les professeurs d'agriculture de la région, et de nombreux prix seront décernés aux instituteurs les plus méritants, ainsi qu'aux élèves qui enverront les meilleurs cahiers, et aux agriculteurs qui auront bien voulu prêter leur concours.

Nous engageons vivement les directeurs d'école de nos campagnes à prendre part à cet intéressant concours, et à envoyer, dès que possible, leur adhésion à M. COMMER, ingénieur agronome, agent de la Délégation française des producteurs de nitrate de soude du Chili, 23, boulevard de l'Égalité, à Nantes.

**Pommes de terre pour la semence**  
Nous acceptons, dès maintenant, pour faire livrer avant les gélées, les commandes de pommes de terre de semence en provenance du Nord ou de Bretagne.

Il nous semble avantageux, tant en raison des prix qui ne peuvent que monter, et de la bonne tenue de la marchandise voyageant par temps propice, que nos adhérents se couvrent de leurs besoins à l'avance ; ils seront certains, en agissant ainsi, de ne pas compromettre la récolte par suite de retard dans la transmission de leurs ordres au siège social.

## Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES	
Nantes, le 5 novembre 1926.	
PRIX DES 100 KILOS	
Froment	1926 Non coté
Seigle	182 à 188
Avoine	125 à 130
Orge mouture	150 à 155
Orge brasserie	...
Sarrasin	...
Son	100 à 105
Fèves	...
Farine	...

FOURRAGES	
Foin, les 500 k. hors ville	200 à 250
Paille	100 à 110
Foin, les 500 k. en ville...	280 à 300
Paille	140 à 150

VINS	
Avec une récolte aussi minime et des prix aussi élevés, il sera difficile d'établir des cours pour nos vins de pays. Cependant les besoins urgents doivent être remplis et les détenteurs étant par ailleurs en général peu pressés de vendre, les prix payés se ressentent de cette double situation et sont certainement en faveur des vendeurs. La qualité facilite aussi l'obtention des prix demandés, tant en muscadets qu'en gros-plans.	

Nous cotons, pour les vins de la récolte 1926 :

RÉCOLTE 1926	
Muscadet 1 <sup>er</sup> choix, haut degré	900 à 1000
Muscadet 1 <sup>er</sup> ch., degré courant	800 à 850
Muscadet 2 <sup>e</sup> ch., »	750 à 800
Gros-plant 1 <sup>er</sup> ch., »	500 à 550
Gros-plant 2 <sup>e</sup> ch., »	400 à 450

## BESTIAUX

Paris-La Villette, lundi 25 octobre. ALLURE GÉNÉRALE DU MARCHÉ

Une forte pluie a persisté durant tout le marché et la boucherie était d'autant plus mal disposée que son débit, ces derniers jours, était réellement médiocre. Au surplus, les arrivages d'animaux étaient exagérés.

**GROS BÉTAIL.** — Amenés : bœufs 3.626 ; vaches 2.400 ; taureaux 420 ; soit un total de 6.446 contre 5.325 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 744 gros bovins contre 1.118.

La vente a été très lente et difficile en face du gros total amené. De ce fait, la demande a été moins pressante et il s'est produit dans l'ensemble un recul de deux sous par livre. A noter que la viande à saucisson convenable est très fermement tenue, car le pourcentage de viande saisissable pour les animaux douteux est considérable par suite de la sécheresse des derniers mois.

**VEAUX.** — Amenés 2.007 contre 2.146 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 365 contre 187.

Les affaires ont été très lentes, la boucherie ne manifestant pas de besoins pressants, ce qui a entraîné pour l'ensemble un léger tassement d'un sou par livre. Toutefois, on a pu noter, sans que l'on puisse s'en expliquer la raison, une amélioration appréciable dans la vente des mauvais veaux, destinés principalement aux Halles.

**MOUTONS.** — Amenés 21.687 contre 18.417 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 2.480 contre 2.325.

Vente très difficile par suite des gros arrivages. Les très beaux animaux, fort rares, ont pu se défendre à peu près et pas toujours sans abandonner un peu de leur ancienne fermeté, mais pour le restant, il faut voir une baisse de 5 à 10 francs par tête. On se plaint toujours de la qualité des animaux.

**PORCS.** — Amenés 3.277 contre 3.969 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs 1.050 contre 897.

Vente calme, cours maintenus. La vente est toujours très facile en porcs gras.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras 9.60 à 9.70 le kilo vif ; bons maigres de pays, 9 à 9.60 ; maigres ordinaires et petite marchandise, 8.50 à 9 ; cochons épais de l'Ouest et du Centre 9.50 à 9.70 ; porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre 8.50 à 9.30.

**COCHONS.** — Vente très calme ; la cote s'établit entre 6.20 et 7.40 ; laitons jusqu'à 8.40.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

**PORCELETS.** — Amenés 45 contre 38 il y a huit jours. Vente calme entre 180 et 280 fr. la pièce suivant la grosseur et qualité.

DERNIÈRE HEURE

Paris-La Villette, lundi 25 octobre.	
Amenés	
BŒUFS	3.626
VACHES	2.400
TAUREAUX	420
Totaux	6.446

VEAUX	2.007	172
Vente très calme.		
MOUTONS	21.687	1.300
Vente très difficile.		
PORCS	3.277	»
Vente calme.		

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette :				
1 <sup>er</sup> q.	2 <sup>e</sup> q.	3 <sup>e</sup> q.	Extr.	
Bœufs	9 40	8 50	6 70	9 80
Vaches	9 40	8 30	6 50	10 »
Taureaux	8 30	7 50	6 70	8 80
Veaux	13 »	10 30	8 30	14 50
Moutons	15 30	12 30	10 »	16 40
Porcs	13 42	10 70	8 72	13 70

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

1 <sup>er</sup> q.	2 <sup>e</sup> q.	3 <sup>e</sup> q.	Extr.	
Bœufs	5 64	4 76	3 35	6 08
Vaches	5 64	4 65	3 25	6 11
Taureaux	4 98	4 20	3 35	5 46
Veaux	7 80	5 97	4 56	8 70
Moutons	7 65	5 78	4 40	8 53
Porcs	9 40	7 40	6 10	9 60

Paris-La Villette, lundi 1<sup>er</sup> novembre.

**ALLURE GÉNÉRALE DU MARCHÉ**  
Temps frais et sec très encourageant pour le commerce de la viande, ce qui a créé des besoins aigus que les arrivages étaient plutôt insuffisants. Les cours ont donc été très fermes pour les animaux de boucherie.

**GROS BÉTAIL.** — Amenés : bœufs 2.796 ; vaches 1.420 ; taureaux 334 ; soit un total de 4.550 contre 6.446, il y a huit jours. Restant aux abattoirs 1.124 gros bovins contre 744.

Les arrivages étaient insuffisants en dépit de l'importance des réserves sur pied. La demande a été assez vive et il s'est produit une hausse de deux à trois sous par livre. Les beaux animaux ont été tenus avec une grande fermeté en raison de leur nombre restreint.

**VEAUX.** — Amenés 1.528 contre 2.007 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 456 contre 365.

Les affaires ont été bien plus faciles, mais sans grand emballement. Les beaux veaux ont eu une faveur de deux à trois sous par livre tandis que la demande a convergé spécialement sur l'entredeux qui a progressé de six à huit sous par livre. Par contre, les veaux broutards ont été à peu près délaissés.

**MOUTONS.** — Amenés 16.806 contre 12.687 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 2.480 contre 2.325.

La cheville s'est montrée relativement modeste dans ses prélèvements, mais la vente a paru plus facile en raison du petit total parvenu. Les cours ont été très fermes dans les bons animaux. Vente très calme en brebis.

**PORCS.** — Amenés 2.244 contre 3.277 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 1.310 contre 1.050.

Vente mauvaise. Les porcs gras ont seuls été bien vendus. Les bons maigres ont été vendus lentement, mais en petits groupes, en méridionaux médiocres et en cochons, il y a eu au bas de l'échelle un recul de 20 fr. aux 100 kilos.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras 9.60 à 9.70 le kilo vif ; bons maigres de pays 9 à 9.60 ; maigres ordinaires et petite marchandise 8.30 à 8.80 ; cochons épais de l'Ouest et du Centre 9.50 à 9.70 ; porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud, Centre 8.50 à 9.30.

**COCHONS.** — Vente très mauvaise ; la cote s'établit entre 6.20 et 7.20.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

**PORCELETS.** — Amenés 28 contre 45 il y a huit jours. Vente calme entre 180 et 300 fr. la pièce suivant la grosseur et qualité.

DERNIÈRE HEURE

Amenés		Invendus	
BŒUFS	2.796	15	
VACHES	1.420	60	
TAUREAUX	334	8	
Totaux	4.550	83	

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette :				
1 <sup>er</sup> q.	2 <sup>e</sup> q.	3 <sup>e</sup> q.	Extr.	
Bœufs	9 60	8 40	6 50	10 »
Vaches	9 60	8 20	6 40	10 20
Taureaux	8 30	7 40	6 50	8 80
Veaux	13 »	10 50	8 80	15 »
Moutons	15 40	12 30	9 90	16 50
Porcs	13 42	10 70	8 70	13 70

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

1 <sup>er</sup> q.	2 <sup>e</sup> q.	3 <sup>e</sup> q.	Extr.	
Bœufs	5 75	4 70	3 25	6 20
Vaches	5 76	4 59	3 20	6 53
Taureaux	4 98	4 13	3 25	5 47
Veaux	7 80	6 09	4 84	9 »
Moutons	7 70	5 78	4 35	8 58
Porcs	9 40	7 40	6 10	9 60

Marché Talensac

Nantes, le 5 novembre 1926.				
Amenés		Invendus		
Bœufs	12	12	4.50	3.50
Vaches	15	15	4.50	3.50
Veaux	352	352	6.60	5.60
Moutons	235	235	6.60	5.60
Porcs	...	...	...	...

## FOIRES ET MARCHÉS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

MOIS DE NOVEMBRE

Lundi 8 : Arthon, Nantes, Pontchâteau, Le Temple. — Mardi 9 : Boussay, Derval, Le Loroux-Bottereau. — Mercredi 10 : Frossay, Savenay, St-Philbert-de-Grand-Lieu. — Jeudi 11 : Aigrefeuille, Ancenis, Arthon, Cordemais, Donges, Hte-Goulaine, Nort, Oudon, Saint-Jean-de-Boiseau. — Vendredi 12 : Chauvé, Fay, Sainte-Pazanne. — Samedi 13 : Montbert (Geneston). — Lundi 15 : Cheix, Nozay, Piriac. — Mardi 16 : Legé, Saint-Père-en-Retz, Varades. — Jeudi 18 : La Chapelle-Heulin, Couëron, Mauves, Port-Saint-Père, Rezé, Saint-Nazaire, Trans, Vigneux. — Vendredi 19 : Nort. — Samedi 20 : Couëron, Guérande, Héric, Jans. — Lundi 22 : Saint-Joachim, Saint-Mars-la-Jaille. — Mardi 23 : La Meilleraye, Rouans (Launay), Saint-Sulpice-des-Landes, Vallet, Varades. — Jeudi 25 : Le Loroux-Bottereau, Plessé. — Vendredi 26 : Herbignac, Malville. — Lundi 29 : Moisdon.

**OFFRES ET DEMANDES**  
Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à forfait à 2 fr. par annonce. Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être transmise à la PUBLICITÉ DE L'OUEST, 11, rue de la Fosse, à Nantes.

**OFFRES**

145. — A vendre, beaux plants de vigne greffés et producteurs directs, recommandés, authentifiés et sélection garantis. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

146. — A vendre : 1<sup>er</sup> plusieurs veaux mâles et femelles pure race normande ; 2<sup>e</sup> deux petits bœufs 15 et 16 mois, même race.

147. — A vendre, plants de vigne greffés sélectionnés. S'adresser à M. Armand Emeriaud, viticulteur, le Pallet.

148. — A vendre, joli coq Leghorn, 1 an : 60 francs.

149. — A vendre, petit breack, excellent état, garnitures cuir pore naturel, 6 places, capote toile neuve.

150. — A vendre, jeunes couples canards, dindes pure race.

151. — A vendre, étalon gros postier breton, primé 1.000 fr., très doux à tout travail.

152. — A vendre, plants greffés extras : Muscadet, Gros-Plant, Colombard et toutes variétés de l'Ouest ; producteurs directs et greffés ; bois pour greffage ; arbrues fruitiers. S'adresser à M. J. Foulon, St-Christophe-la-Couperie (M.-et-L.).

153. — A vendre, chienne courante 3 ans, dressée, bien en chasse.

154. — A vendre, très bon miel de pays.

155. — A vendre, très beaux dindons blancs race pure, printemps 1926, pour reproduction et consommation.

156. — A vendre, voiture anglaise 6 places, roues caoutchoutées, état neuf.

157. — A louer, à prix d'argent, pour la Toussaint 1927, une ferme de 11 hectares (terres, prés, vigne, verger), sise à Saint-Etienne-de-Montluc.

158. — A vendre, courante bassette patte droites, 6 mois. Prix à débattre.

159. — A vendre, jument noire, 7 ans, 4 lieues, excellente.

160. — A vendre, baratte normande montée sur pieds, roulements à galets, contenance 55 litres. 200 francs.

161. — A vendre d'occasion, une voiture torpédo Ford, dernier modèle, état neuf. Prix : 15.000 francs.

162. — A louer, à Carquefou, maison 4 pièces, avec jardin de 800 mètres.

163. — A vendre : 1<sup>er</sup> poulain 5 mois, pur trait postier, grande origine ; 2<sup>e</sup> taureaux et vaches ameuillantes, bretonnes race pie noire.

164. — A louer, libre de suite, deux beaux terrains renfermés, pouvant convenir à jardinier-maraisier. Proximité d'un tramway.

165. — A louer, pour le 1<sup>er</sup> novembre prochain, deux beaux terrains renfermés, pouvant convenir à jardinier-maraisier. Proximité d'un tramway.

166. — A vendre, conditions avantageuses : 1<sup>er</sup> Poules Leghorn, Minorque, Favorolles, Bress, Rhode-Island adultes ; 2<sup>e</sup> Coqs Leghorn et Bresse adultes ; 3<sup>e</sup> Chiens fox-terrier.

167. — A vendre : 1<sup>er</sup> Joli chien épagneul 2 ans, bon de chasse ; 2<sup>e</sup> magnifique berger d'Alsace, race pure, 4 ans, très bon de garde. (Pédigrés).

168. — A vendre, une vache race nantaise croisée maraichine, âgée de 4 ans, vêlage fin novembre.

169. — A vendre omnibus 4 places, garniture cuir, excellent état, double pony et harnais bon état.

170. — A vendre, génisse pure race cotentine, née le 3 novembre, parents inscrits au Herd-Book normand.

**DEMANDES</**

# PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la  
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES  
Téléphone : 8.81

Pépinières et Horticulture réputées, Charles  
CALLEZ Aîné, 105, rue de Paris, à Nantes, Fon-  
dées en 1780. Les plus importantes cultures  
de plants de fraisiers de la région, 200 varié-  
tés à gros et à petits fruits, dont 35 remon-  
tantes, produisant de mai en octobre. Catalo-  
gue franco. Téléphone : 21-59.

Si vous voulez acheter ou vendre  
COMMERCÉ, IMMEUBLE, TERRAIN, etc.  
Adressez-vous à MM Agnesse et Pertheuis  
AGENCE COMMERCIALE DE L'OUEST  
9, rue Franklin - NANTES - Tél. 23-39

**BASCULES SPÉCIALES POUR CULTURE**  
à grands tabliers (modèles déposés). Construction supérieure renforcée  
**DÉCIMALE PORTATIVE**  
Tablier bas (0,105 au-dessus du sol)  
Bâti chène. Tablier tôle. Dossier bois. Crochet de sûreté  
Portée unique : 400 kilos. Dimension du tablier : long. 0-75, larg. 0-60  
MÊME MODÈLE ET DIMENSION A ROMAINE PORTATIVE  
**CHAZELET-SAUVAGE, Constructeur**  
TOURS - 89, Rue de la République, 69 - TOURS

**L. PIOGÉ**  
F. CHARPENTIER, Succr  
1, Rue  
Sainte-  
Catherine  
NANTES  
Constructeur



**AUTOMOTO**  
3.000 Agents GRANDE MARQUE FRANÇAISE 3.000 Agents



Crée et conserve les Champions  
**Tours de France**  
1926 1<sup>er</sup> L. BUYSSE  
1925 1<sup>er</sup> O. BOTTECHIA  
1924 1<sup>er</sup> O. BOTTECHIA  
1923 1<sup>er</sup> H. PELISSIER  
Championnat de France, Bordeaux-Paris, etc.




Garanties 2 ans, depuis... 645 fr.  
Laveuses perfectionnées, depuis... 210 fr.  
Les meilleures Machines au meilleur Prix  
NOUVEAUTE ! Le Lave-Linge rapide. 25 fr.

**NANTES** 41, Chaussée de la Madeleine  
50, rue Fosse et 2, rue J.-J.-Rousseau  
Tél. 6.05 VENTE A CREDIT  
SUR DEMANDE

Escompte exceptionnel de 7 % sera accordé à tout porteur de la présente annonce

**DUNLOP**  
Le PNEU  
dont  
la gomme  
efface  
les  
mauvaises  
routes



SPECIALITÉ DE  
**POTS A FLEURS -  
CLOCHES A JARDIN  
TERRINES  
à semis**  
P. BUREAU  
10, Quai Duquesne, NANTES  
Tél. 14-83

**PNEUS - REGOMMAGE**  
et toutes réparations  
**A. GIRAUD**  
8, Rue Mathelin-Rodier - NANTES  
Téléphone 28.41 - MÉDAILLE D'OR

**Etablissements H. BARBOT**  
à TROYES (Aube)  
Brabants  
112 à 162 kilos  
PRIX  
à partir de  
460 fr.



Cultivateurs, demandez notre Catalogue  
et retenez bien ceci !  
Aucune Maison ne peut rivaliser avec nos Prix  
**ACIER PREMIERE QUALITÉ**  
- GARANTIES LES MEILLEURES -

**REALISEZ ÉCONOMIES**  
sur vos PNEUS en confiant vos  
RECAOUTCHOUTAGES et RÉPARATIONS  
à spécialistes compétents  
**COUFFIN - TREMBLAY**  
25, Quai Magellan - NANTES

**Pommes de Terre de Semence**  
TOUTES VARIÉTÉS  
Expéditions à partir de 50 kilos  
**MICHEL LE PAPE**  
ERGUE-ARMEL (Finistère)

**VOITURES D'ENFANTS**  
(Spécialité)  
**A. MAINGUY**  
23, chaussée de la Madeleine  
Tél. 24.89 - NANTES  
RÉPARATIONS - GRAND CHOIX DE VOITURES D'OCCASION

**AU DIAMANT BLEU**  
HORLOGERIE - BIJOUTERIE  
**J. MILLON** 5, Place Saint-Pierre  
- NANTES -  
Vente - Achat - Réparations - Transformations

**VOS SOUCHES MEURENT !**  
L'ARSENIC est le seul remède efficace.  
Employez-le donc sous sa forme la plus active :  
**EN SOLUTION D'HIVER**  
La MEILLEURE des SOLUTIONS est :  
**L'APOPLEXPYRAL**  
Pour préserver les vignes de l'Apoplexie et du Folletage,  
Pour rajeunir les vignes vieilles,  
Pour assurer la vitalité des vignes et les protéger contre  
les maladies et les insectes,  
Pour augmenter sensiblement les récoltes,  
Faites un Traitement d'Hiver avec  
**L'APOPLEXPYRAL**  
**COMPAGNIE AUXILIAIRE VITICOLE**  
56, Boulevard de Strasbourg - BÉZIERS  
R. C. 608 B

ON DEMANDE une bonne, jeune fille ou  
femme.  
S'adresser à M. FOURNIER, chef de dis-  
trict à St-Christophe-du-Bois (Maine-et-Loire).

**RHUM, PORTO, MADERE, MALAGA**  
Importation directe  
**LEFEBVRE Frères - LE HAVRE**  
Agents sérieux acceptés

A VENDRE A L'AMIABLE  
Bonne propriété de rapport appelée le Do-  
maine de Brezé, commune d'Étaules, canton  
de la Tremblade, arrondissement de Marolles,  
à 13 kil. de Royan (Char.-Inf.), comprenant :  
Maison d'habitation 6 pièces, logement de do-  
mestiques, 3 pièces belles et nombreuses dé-  
pendances, terres labourables, prairies, un peu  
de bois et vignes, 59 hectares environ d'un  
seul tenant.  
Propriété propre à l'élevage, complètement  
clôturée, par haies vives et fossés d'eau. Abreu-  
voir. Nombreux puits avec pompes, notamment  
dans les terres. Bâtimens pour fermiers à  
l'extrémité de la propriété. On pourrait faire  
2 lots. Important matériel, fourrages. Libre  
de suite. Cette propriété borde le marais. Faci-  
lité de paiement. Prix global : 380.000 fr.  
Pour renseignements, visiter et traiter, s'adres-  
ser à M. HEMAUD, expert à Tonnay-Charente  
(Charente-Inf.). Téléphone : 58.

**LA MÉLASSE-SAY**  
fabriquée et vendue par les Raffineries  
SAY, à Paris, est garantie sur facture  
contenant 80 % de mélasse pure, soit 37  
à 40 kilos de sucre par 100 kilos. Le dosage  
est également garanti sur les sacs.  
**LA MÉLASSE-SAY**  
est un produit concentré et par consé-  
quent plus économique que les produits  
volatils préparés à l'avance avec des  
pailles hachées ou des déchets de toute  
sorte. C'est de la mélasse pure séchée qui  
peut se mélanger à la ferme avec des  
grains, du son, des moutures, des better-  
raves, des pailles hachées, des balles, etc.  
Demandez le mode d'emploi à André  
BOUREL, agent de la Raffinerie Say, 39,  
rue de Loches, à Tours.

La MÉLASSE-SAY est en vente au Syn-  
dicat des Agriculteurs de la Loire-Infé-  
rieure.

Spécialité BLANCS EXTRA-NEUTRE  
VINS MOELLEUX.  
VINS ROUGES D'ALGERIE.  
**LUREAU-GRIFFON** quai Baco, Nantes.

Évitez les ennuis en nous  
confiant votre comptabilité et le  
réglement de tous vos litiges.  
**J.-B. ROUSTAIN**  
Expert-Comptable  
Passage d'Orléans  
NANTES  
Téléphone 21.82

**MUSIQUE**  
24, Rue du Calvaire, NANTES - Tél. 34.63  
Les Meilleures Marques de PHONOS  
Le Plus Grand Choix de DISQUES  
Les Dernières Nouveautés en MUSIQUE  
APPAREILS PORTATIFS

**DENTISTE** rue de Coulmiers  
et **CLINIQUE DENTAIRE**  
1, Chaussée de la Madeleine - NANTES  
Réduction aux Membres du Syndicat Central  
des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et à leurs Familles  
SPECIALITÉ DE DENTIERS

**PRODUITS MELASSES  
SUCRAZOTE**  
moins chers et plus nutritifs  
que les SONS, GRAINS, TOURTEAUX  
FABRICATION REPUTÉE  
La plus forte production en France  
157, avenue Malakoff, PARIS (16<sup>e</sup>)  
Tél. (5 lignes) : PASSY 71-53 et la suite  
Province : PASSY-INTER 27  
En Vente dans les principales graineteries  
S'ad. à M. René ANGELVY, 16, Bd Lefebvre, NANTES

**PÉPINIÈRES AMÉRICAINES**  
DE L'OUEST  
Etablissements Viticoles  
**Eugène GIRAULT**  
Pépiniériste Viticulteur  
JAUNAY-CLAN (Vienne) Tél. 3 et 75  
Expos. Nationaux Tours, Paris  
1<sup>er</sup> Prix - Médailles d'Or  
H. Concours - Membre du Jury  
60 Hectares  
Vignobles et Pépinières  
Plants greffés des meilleures  
variétés - Reproducteurs directs  
recommandés  
Vastes champs de Pieds mères  
Champs d'Expériences  
Authentique Sélection garantie

**La Banque**  
**Albert DELIMÈLE & C<sup>ie</sup>**  
22, rue du Calvaire - NANTES  
Reprend l'Escompte  
des  
**BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE**  
(toutes échéances)  
Les Meilleures Conditions  
de la Place

**PLUS DE FEU**  
90 Ans de Succès  
Généraliste sûr des  
**CHEVAUX BOITEUX**  
L'INIMITABLE BOYER-MICHEL  
R. BOYER, CHATEAUBRIANT (Indre)  
TOUTES PHARMACIES, BROCHURE FR.



## Paraître 40 ans est une faute que toute femme se doit d'éviter

Regardez autour de vous. Partout vous voyez des femmes qui tra-  
versent allègrement la trentaine, et conservent leur jeunesse jusque  
dans la quarantaine et au-delà.  
Ce serait une erreur de croire qu'elles doivent cette seconde jeunesse  
à quelque traitement savant et coûteux. Vous apprendrez, la plu-  
part du temps, que ce résultat provient uniquement de soins fort  
simples qui se résument à ceci : hygiène rigoureuse de la peau par  
l'usage journalier du Savon Palmolive.

**Un savon qui défend le teint**  
Le Savon Palmolive est un savon de beauté fait dans un seul but : sau-  
garder la joliesse de votre teint. Sa composition scientifique exclusive à  
base d'huiles de palme et d'olive - les huiles précieuses de l'antique  
Égypte - en fait le savon le plus doux qui existe. Des milliers de jolies teints  
recontrés chaque jour prouvent son action tonique et embellissante.  
C'est que la mousse d'huiles de Palmolive, en pénétrant jusqu'au  
fond des pores, les nettoie, les assainit. Elle chasse toutes les impu-  
retés qui, en s'accumulant, donne naissance aux points noirs, aux  
pores dilatés. Elle vivifie en même temps les cellules de l'épiderme  
qui traduit son état de bonne santé par de plus riches et saines couleurs.

**Les hygiénistes recommandent cette simple règle**  
Lavez-vous chaque soir à fond, visage, cou, épaules, avec la  
mousse adoucissante de Palmolive. Frottez doucement afin que  
cette mousse pénètre bien dans les pores. Rincez soigneuse-  
ment à l'eau chaude, puis à l'eau froide. Séchez sans frotter.  
Le traitement n'est pas compliqué, mais si vous l'appliquez  
régulièrement chaque jour, de préférence le soir, avant de vous cou-  
cher, vous serez bientôt parmi les privilégiées qui ne vieillissent pas.  
Et vous pourrez, sans danger, user de fards, à la condition de  
les enlever chaque soir, si vous estimez encore en avoir besoin.  
Achetez aujourd'hui même votre Savon Palmolive.

Les huiles de Palme  
et d'Olive - et rien  
d'autre - donnent au  
Savon Palmolive sa  
épule verte naturelle.  
Prix : 3 fr.

**SAVON  
PALMOLIVE**  
Vente en Gros : 20, Rue Vernier, PARIS (17<sup>e</sup>)  
Fabrication Française



**BELLE  
JARDINIÈRE**  
2, Rue du Pont-Neuf - PARIS  
Succursale à **NANTES**  
12, Rue du Calvaire  
Téléphone 2-78 - Cheque Postal 83-20

**MISE EN VENTE**  
pendant 3 jours seulement  
samedi 6, Lundi 8 et Mardi 9 Novembre

**PARDESSUS tout faits**  
HOMMES 225<sup>fr.</sup> 275<sup>fr.</sup> Raglans 250<sup>fr.</sup>  
JEUNES (forme croisée, depuis 215<sup>fr.</sup>  
(15 à 18 ans) croisés, martingale, 265<sup>fr.</sup>  
Raglans croisés, martingale, 325<sup>fr.</sup>  
pli creux, 325<sup>fr.</sup>  
ENFANTS Haute nouveauté, 149<sup>fr.</sup>  
(3 ans, en plus par âge) martingale, 3 ans, depuis 85<sup>fr.</sup>

**Complets-Veston tout faits**  
HOMMES, nouveauté, 195<sup>fr.</sup> 225<sup>fr.</sup> 275<sup>fr.</sup>  
JEUNES GENS (15 à 18 ans), 189<sup>fr.</sup> 219<sup>fr.</sup> 265<sup>fr.</sup>

**Pantalons tout faits**  
HOMMES, nouveauté, 89<sup>fr.</sup> et au-dessus  
JEUNES GENS, nouveauté (15 à 18 ans), depuis 85<sup>fr.</sup>

**CAPES** feutre, 45<sup>fr.</sup> **SOUPIÈRES** nuances mode, 45<sup>fr.</sup>  
Chemises blanches, devant plus souples, sans col. 35<sup>fr.</sup> **Bottines** Derby box-calf, façon min. hommes, 39 50  
Avec poignets, 31.75 **Savons de Toilette** pâte pure, à la violette  
Sans poignets, 30.75 **La boîte de 12 pains**, 12 50  
**Savon de Marseille "Le Pipe"** qualité extra, 72% d'huile garantie. La boîte ou la barre de 5 kilos env. 37 fr.  
**Eau de Cologne**, très fine. Le litre, 22 fr.  
**Parapluies** hommes, poignée courbe, monture tringie, taretto listère, avec ou sans godet, 25 fr.

**VÊTEMENTS DE TRAVAIL POUR TOUTS LES CORPS DE MÉTIERS**  
**MANTEAUX, COSTUMES-TAILLEUR, ROBES**  
pour Dames, Jeunes Filles et Fillettes  
Envoi franco sur demande de CATALOGUES,  
FEUILLES DE MESURES et ÉCHANTILLONS  
SÉRIES SPÉCIALES à PARIS, 1, Place de l'Étoile; LYON,  
MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS,  
NANCY 9-33